

Réunion des six groupes

Les six groupes de travail constitués depuis les débuts se sont réunis au Canada et en URSS vers la fin de 1971, d'abord pour échanger des informations et ensuite pour visiter chantiers de construction et sociétés. Ils ont également étudié les possibilités de coopération et d'échanges d'experts dans certains domaines. La prochaine réunion de la Commission mixte se tiendra à Ottawa vers la mi-mai.

Dans le domaine de l'énergie atomique, les deux pays collaboraient bien avant la conclusion de l'accord sur les échanges industriels. En 1964, l'Énergie atomique du Canada, Ltée et le Comité d'Etat de l'URSS pour l'utilisation de l'énergie atomique en étaient arrivés à un accord de coopération dans l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire. Les deux organismes ont noué des relations satisfaisantes et ils échangent au moins deux fois par an des visites aux établissements nucléaires, aux universités et à d'autres centres de recherches. On tend plutôt à mettre l'accent sur des sujets scientifiques que sur l'énergie nucléaire même.

Le Protocole de consultations

L'historique du Protocole de consultations, signé en mai 1971, est plus bref que celui de l'Accord sur les échanges industriels. En 1970, l'Union soviétique abordait la question d'un mécanisme de consultation et le Canada répondait qu'il était prêt à étudier toute proposition à ce sujet. La question était soulevée de nouveau au printemps 1971, lorsque M. Gromyko suggérait qu'une déclaration ou un protocole préconisant des consultations régulières entre les deux pays devrait être élaboré et ratifié au cours de la visite du premier ministre en URSS. De l'avis de l'Union soviétique, ce document fournirait un cadre pour des échanges de vues sur les questions bilatérales et les affaires internationales. L'URSS a une préférence marquée pour ce genre de cadre juridique parce qu'il lui permet d'établir ses relations avec d'autres pays de façon plus systématique.

De l'avis du Canada, un tel protocole convenait au genre de relations que les deux pays voulaient encourager; un protocole, semblable à celui sur lequel la France et l'URSS étaient tombées d'accord six mois auparavant, était donc rédigé et signé en mai, lors des entretiens de M. Trudeau avec les dirigeants soviétiques à Moscou.

A son retour d'URSS, M. Trudeau s'adressant à la Chambre des communes déclarait que le protocole «contribue beaucoup» à mettre les relations canado-

soviétiques sur un pied d'égalité avec celles que nous avons depuis des années avec la Grande-Bretagne, les Etats-Unis et le Japon. Il assurera des consultations suivies à divers niveaux sur des questions internationales et bilatérales.

Lors de la rencontre de MM. Kossyguine et Trudeau à Ottawa, en octobre, les deux dirigeants sont convenus que le protocole avait été des plus utiles pour le renforcement de la confiance mutuelle, de l'amitié et du bon voisinage. Ils ont cité à l'appui la réunion des ministres des Affaires étrangères du Canada et de l'Union soviétique tenue à New York en septembre, les consultations entre les représentants permanents des deux pays à l'ONU et celles des délégués canadiens et soviétiques à la Conférence du Comité du désarmement, à Genève. Le rythme des consultations s'est maintenu depuis, grâce aux échanges de vues sur diverses questions internationales, comme le conflit indo-pakistanaï.

Autres accords d'échanges

Les négociations qui ont conduit à l'Accord sur les échanges industriels ont frayé la voie à un autre accord en 1971. A la demande du Canada, l'Union soviétique s'est engagée à discuter d'un accord élargi embrassant les échanges, les visites et les contacts dans les domaines culturel, scientifique, technique, éducatif et autres.

Même sans cet accord intergouvernemental, il y avait déjà eu des échanges généraux dans les domaines universitaires et scientifiques. Trois organismes canadiens, soit le Conseil national de recherches, l'Énergie atomique du Canada, Ltée et le ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, avaient déjà négocié des accords d'échanges avec leurs homologues soviétiques. Deux universités canadiennes, l'Université Carleton d'Ottawa et l'Université de Toronto ont procédé à des échanges avec des institutions soviétiques. Mais de l'avis des autorités canadiennes, un accord global entre les deux gouvernements était de nature à stimuler les échanges tout en assurant plus d'équilibre et de réciprocité.

L'Accord général sur les échanges entre le Canada et l'URSS a finalement été approuvé lors de la visite de M. Kossyguine à Ottawa en octobre, et signé par les deux chefs de gouvernement. En vertu de ce pacte, les contacts professionnels, techniques et administratifs doivent être encouragés et facilités dans des domaines aussi divers que l'énergie atomique et l'opéra. Une commission mixte sera établie pour la mise en œuvre de l'accord.

Les deux pays favoriseront les échanges de visites de savants et la mise

Un protocole qui contribue à mettre les relations URSS-Canada au niveau de nos relations traditionnelles avec la Grande-Bretagne, les Etats-Unis et le Japon.